

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PÉRIODE D'INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE DU 5 AU 23 FÉVRIER 2018

La Commission scolaire du Lac-Abitibi informe que la période d'admission des élèves devant fréquenter le préscolaire dans ses établissements en septembre prochain se déroule du 5 au 23 février 2018.

Les parents concernés sont invités à inscrire leur enfant au secrétariat principal de leur école de secteur. Pour être admissible, celui-ci doit avoir atteint l'âge de 5 ans au 30 septembre 2018. Le certificat de naissance ou l'acte de naissance de l'enfant doit être présenté lors de l'admission. Le format requis pour ces documents est celui incluant les noms du père et de la mère.

Il n'est toutefois pas nécessaire de fournir le certificat ou l'acte si l'enfant bénéficie de la mesure Passe-Partout ou s'il est inscrit au préscolaire 4 ans temps plein durant la présente année scolaire. Les parents n'ont alors qu'à vérifier et signer les formulaires soumis pour procéder à l'admission et à l'inscription.

La commission scolaire invite toute la population à prendre part à cette opération annuelle en diffusant largement l'information dans le milieu afin de rejoindre un nombre maximal de parents ciblés.

Brigitte Roy,
Directrice des Services éducatifs

PÉRIODE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME PASSE-PARTOUT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Passé-Partout est un programme ministériel offert aux parents qui auront un enfant de 4 ans au 30 septembre de l'année en cours.

Son objectif est de permettre d'accompagner les parents dans leur participation à la réussite de leur enfant et de les aider à s'intégrer harmonieusement au milieu scolaire.

Période d'inscription
du 5 au 23 février 2018

★ Lors de la période d'inscription les parents doivent se rendre au secrétariat de l'école de leur secteur pour procéder à l'inscription officielle. Ils doivent avoir en main, **le certificat de naissance de leur enfant**. (grand format émis par la direction de l'état civil du Québec).

Un conseiller à l'éducation préscolaire et une éducatrice spécialisée animent les rencontres mensuelles qui se tiennent majoritairement en début de soirée de septembre à juin.

- ⊙ Les thèmes abordés favorisent les échanges sur des sujets relatifs au développement de l'enfant.
- ⊙ Ce programme facilite grandement la transition famille-école en favorisant la transmission de valeurs positives relativement à l'école.

Luc Côté
Conseiller à l'éducation préscolaire

Martine Lambert
Coordonnatrice des Services éducatifs

Susie Ayotte
Technicienne en éducation spécialisée